AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 22-7-75 68325

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION « AUVERGNE ET LIMOUSIN »

(ALLIER, CANTAL, CORRÈZE, CREUSE, HAUTE-LOIRE, PUY-DE-DOME, HAUTE-VIENNE)

ABONNEMENT ANNUEL : 50,00 F

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

Cité Administrative, rue Pélissier, 63034 Clermont Ferrand Cedex

Téléphone 92-42-68 - Postes 440 et 449

Régie de Recettes de la D.D.A.
Sous-Régisseur de Recettes
du Service de la Protection
des Végétaux
Cité Administrative - Rue Pélissier
63034 Clermont Ferrand Cedex
C. C. P. Clermont-Ferrand 5.503-17

BULLETIN N° 40 du 8 juillet 1975

VIGNE

MILDIOU :

Si dans l'ensemble la situation reste saine, localement la maladie se présente sous forme de foyers d'une certaine virulence.

Après les pluies, parfois importantes, qui ont intéressé de nombreuses régions depuis le 27 juin (plus de 100 millimètres d'eau, par endroits), il y a donc lieu de rester prudent, d'autant plus que la protection des jeunes grappes n'est plus, présentement, assurée.

Il est conseillé d'effectuer un traitement avant le 12 juillet (dans l'immédiat, là où des foyers ont été observés).

Utiliser, de préférence, un produit cuprique ou organo-cuprique.

OIDIUM :

Poursuivre la lutte contre ce cryptogame qui, ayant trouvé, jusqu'alors, des conditions favorables à son implantation, risque de se développer dangereusement dans certains clos.

TORDEUSES DE LA GRAPPE : (Cochylis et Eudemis)

Il n'y a pas lieu d'intervenir actuellement.

MAÏS

PYRALE :

A la liste des produits pouvant être utilisés contre ce ravageur (voir, précédent bulletin), ajouter : phoxine.

POMMES DE TERRE

MILDIOU :

Afin d'éviter l'extension des foyers qui ont pu s'implanter dans certaines cultures, il y a lieu de renouveler la protection des variétés sensibles, dans les régions où, depuis le 27 juin, les pluies ont été importantes.

Intervenir dans les prochains jours.

Clermont-Ferrand, le 8 juillet 1975

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Chargé des Avertissements Agricoles

A. LECLERC

Le Chef de la Circonscription
Phytosanitaire :

P. DENIZET

P 400

Tirage n° 934 du 8 juillet 1975

Imprimerie de la Station Auvergne-Limousin — Directeur-Gérant : L. BOUYX